

Vente aux Enchères Publiques

A Chartres 28000, dans les locaux de la Sté Maflow au 2 avenue Gustave Eiffel :

VENDREDI 17 OCTOBRE 2014 A 10 H 30

A la req. de Me Joulain, mandataire Judiciaire LJ simplifiée EURL EMAPE, ordonnance du Tribunal de Commerce de Chartres du 21.06.2014 :

- Matériel et mobilier de bureau --

Exposition : de 10 h 15 à 10 h 30.

Détail et photos sur www.interencheres.com/28001 - Paiement comptant

Me Jean-Pierre LELIEVRE - Me Pascal MAICHE - Me Alain PARIS

Commissaires-Priseurs Judiciaires associés

10 rue Claude Bernard – BP 70129 – ZA Le Coudray – 28003 CHARTRES CEDEX

Tél. 02.37.88.28.28 - Fax. 02.37.88.28.20 e-mail : chartres@galeriedechartres.com

CONDITIONS DE VENTE

*** Expositions : le jour de la vente de 10 h 15 à 10 h 30.**

*** Conditions et frais de vente :**

- Frais de vente : **14.40 % en sus de l'enchère - T.V.A. récupérable pour les assujettis.**

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors CEE. Un adjudicataire CEE justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

- Paiement au comptant par chèque avec lettre accreditive de banque et présentation de deux pièces d'identité en cours de validité ; ou espèces (dans la limite de 3.000 €uros frais et taxes compris lorsque le débiteur a son domicile en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, et dans la limite de 15.000 €uros frais et taxes compris lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle), ou chèque de banque, ou virement bancaire.

La remise des lots peut être subordonnée au complet règlement, suite à la demande notamment d'un chèque de banque. Pour les règlements par chèque pour le compte de société, il sera indispensable de nous présenter un K-bis récent de moins de 2 mois.

Conditions spécifiques à cette vente :

Attention :

AUCUN ORDRE D'ACHAT NE SERA ACCEPTE : IL EST NECESSAIRE D'ASSISTER A LA VENTE POUR ENCHERIR.

VENTE SUR DESIGNATIONS.

*** Conditions générales :**

Conditions habituelles et plus particulièrement les suivantes :

- Les objets de quelque nature qu'ils soient sont vendus sans aucune espèce de garantie et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée, les objets ayant été exposés à la vue du public préalablement à la vente.

- Le commissaire-priseur établit les lots de manière qu'il juge convenable dans l'intérêt de la vente. Il a la possibilité de rassembler ou diviser tel ou tel objet. Il se réserve la faculté de changer l'ordre de la vente s'il y a lieu, les numéros portés sur les objets ne servant qu'à identifier l'objet présenté.

- S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère sur le même objet soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps le dit objet sera – immédiatement – remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à nouveau enchérir, l'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

- Les volumes, métrages, contenances, kilométrages, et capacités qui peuvent être indiqués, ne sont qu'approximatifs et donnés à titre de simple renseignement et jamais garantis.

- Les objets sont et deviennent aux risques et périls des adjudicataires dès l'instant de l'adjudication. Ils doivent effectuer l'enlèvement immédiatement – en fin de vente, comme précisé dans les conditions d'enlèvements – à leurs frais, risques et périls. Dans le cas où un délai ou sursis est accordé – ou exigé pour présentation du chèque à l'organisme bancaire débiteur – cette stipulation ne peut faire échec à l'application du présent article.

Pour certaines machines, l'adjudicataire reconnaît avoir été informé de l'obligation de mettre si nécessaire, la machine en conformité avec la législation, avant tout usage ou toute commercialisation, il sera demandé à certains adjudicataires de signer le procès verbal indiquant qu'il a connaissance des réglementations en vigueur.

Il est spécialement stipulé que les adjudicataires auront l'obligation, sous leur propre responsabilité, à leurs frais, risques et périls, de modifier s'il y a lieu sur les machines mises en adjudication, et ce dans un délai de trois mois au plus tard et avant tout usage, les dispositifs de sécurité exigés par les décrets du 14 juin 1947, pris en application de l'article 66 du Code du Travail, Art. 42 Chapitre III du Code du Travail, hygiène et sécurité, les articles 233 alinéa 233 1 à 7 et autres, et ce sans qu'aucun recours de quelque nature qu'il soit, puisse être exercé à l'encontre tant de l'Officier Ministériel que du Mandataire judiciaire ou du propriétaire des machines mises en vente.

L'adjudicataire sera dans l'obligation de récupérer les produits qui peuvent être toxiques, se trouvant dans les machines, et de faire le nécessaire pour les détruire, le tout à la charge de l'adjudicataire.

L'acheteur soussigné, ayant pris connaissance des indications du procès verbal, s'engage avant utilisation, exposition, négociation à mettre le matériel désigné au bordereau en conformité avec la législation et notamment le décret 80.542 du 15 juillet 1990.

Le fait même de l'adjudication vaudra élection de domicile en l'étude de Maîtres Jean-Pierre LELIEVRE, Pascal MAICHE, Alain PARIS, commissaires-priseurs associés, à CHARTRES, et attribution de juridiction au Tribunal siégeant à CHARTRES.

Le démontage et l'enlèvement sont à la charge de l'acheteur.

Les acheteurs assument la pleine responsabilité de tout démontage qui pourrait être causé à des biens du vendeur ou des tiers. En aucun cas, les vendeurs ne procéderont à des démolitions du bâtiment ou équipement, à moins d'y être autorisés dans les conditions stipulées par leur propriétaire. Sauf stipulation contraire, les conduites de gaz, eau vapeur et électricité des machines ou installations achetées seront débranchées à l'endroit du premier raccord, vanne, ou interrupteur ou encore repère expressément apporté sur ces conduites. Les acheteurs ne pourront faire valoir aucun droit sur les conduites souterraines ou incorporées dans les maçonneries, sauf si, ce droit leur incombe en vertu des stipulations du catalogue.

*** Conditions d'enlèvements : - Aucun enlèvement durant la vente.**

- Enlèvements (uniquement sur présentation du bordereau acheteur) : après la vente, le vendredi 17 octobre 2014, jusqu'à 12 h puis de 14 h à 17 heures.

ATTENTION : Passé ce délai, aucun enlèvement ne sera possible. Les transporteurs devront être munis du bordereau acheteur ou de la photocopie, ou d'une lettre indiquant les objets devant être enlevés.

LES NUMEROS DES PHOTOS SONT DONNES A TITRE INDICATIF.

1 |* **Lot** comprenant un réfrigérateur Bluesky, une desserte en noyer, petit lot de vaisselle (tasses, assiettes, couverts), four micro-ondes Aya, et petit lot de produits entretien (dont essuie-tout, éponge), le tout en l'état sans réclamation,

2 |* **Lot** comprenant deux tables en novopan et mélaminé gris, pieds gaine, 4 chaises assise en tissu, piétement tube, un lampadaire, et un perroquet montant tube gris, le tout en l'état sans réclamation,

3 |* **Lot de fournitures** de bureau dont classeurs, étiquettes, trieurs, caisses archives, le tout en l'état sans réclamation,

4 |* **Lot** comprenant une table bureau en mélaminé façon hêtre piétement tube noir ; un caisson à trois tiroirs en mélaminé façon hêtre ; une table bureau plateau en mélaminé façon hêtre piétement tube noir ; une table rectangulaire plateau mélaminé façon hêtre ; une desserte informatique avec une tablette coulissante en mélaminé façon hêtre, et une tablette dans le bas ; un fauteuil dactylo assise tissu noir piétement tube chromé, deux dévidoirs à scotch, une petite lampe de bureau verte, un pot à crayon, un dateur, 2 sous-mains, 2 ranges courriers, un téléphone avec visualisation, une monture de lampadaire (abat-jour manquant), le tout en l'état sans réclamation,

5 |* **Ensemble informatique** comprenant un écran Ibox, un clavier Hewlett Packard, une unité centrale Hewlett Packard Pro, une souris HP, le tout en l'état sans réclamation,

6 |* **Destructeur de papier** Fellowes OD 50 et une corbeille à papiers, le tout en l'état sans réclamation,

7 |* **Imprimante Laser** Jet 500 Color M 551, et un petit modem Zyxel, le tout en l'état sans réclamation,

8 |* **Imprimante Scan** Fax Samsung SCX 4720 FN, en l'état sans réclamation,

9 |* **Meuble bas**, métallique gris, à deux portes à rideaux, en l'état sans réclamation,

10 |* **Meuble bas**, métallique gris, à deux portes à rideaux, en l'état sans réclamation,

11 |* **Meuble bas**, métallique gris, à deux portes à rideaux, en l'état sans réclamation,

12 |* **Petit coffre-fort** Sentry Saf avec deux clés, en l'état sans réclamation,

13 |* **Lot** comprenant un lampadaire monture tube gris, un poste téléphonique Cisco Phone Spa 504 6 avec visualisation, un HUB Internet Net Gear, deux lecteurs optiques avec leur support Honeywell dont un dans son emballage, le tout en l'état sans réclamation,

14 |* **Lot** comprenant une table bureau plateau en mélaminé façon hêtre, un fauteuil dactylo assise tissu noir piétement chromé, une chaise d'attente assise piétement tube noir, un sous-main, une corbeille à papiers, un range-courrier, un poste téléphonique avec visualisation, un lampadaire piétement tube gris, l'ensemble en l'état sans réclamation,

15 |* **Ensemble informatique** comprenant une unité centrale Hewlett Packard Elite, un écran plat Belinea, un clavier HP, une souris HP, deux casques écouteurs, une petite Web Cam, le tout en l'état sans réclamation,

16 |* **Table de conférence**, plateau en mélaminé marron, piétement métallique gris, en l'état sans réclamation,

17 |* **Ensemble de 6 fauteuils** assise skaï noir, piétement tube chromé, fixes, en l'état sans réclamation,

18 |* **Lot** comprenant une table bureau plateau en mélaminé façon hêtre, un caisson de bureau un tiroir et une petite porte, une petite étagère basse en mélaminé façon hêtre, un fauteuil dactylo assise tissu noir, un poste téléphonique Cisco avec visualisation, trois range-courriers, une timbale en gré, corbeille à papiers, le tout en l'état sans réclamation,

19 |* **Ensemble informatique** comprenant une unité centrale Hewlett Packard HP Pro, un écran plat View Sonic VG 1921, un clavier Logitech, une souris HP, un Netgear, une imprimante Epson M 2400 Aculaser, le tout en l'état sans réclamation,

20 |* **Paper board**, sur piétement métallique en l'état sans réclamation,

21 |* **Lot** comprenant trois meubles bas en novopan et mélaminé noir, à deux tiroirs pour dossiers suspendus, et un petit meuble bas à deux portes, le tout en l'état sans réclamation,

- 22 |* **Lot** comprenant une table bureau plateau en mélaminé façon hêtre piétement tube noir, un caisson de bureau à 4 tiroirs, un téléphone Cisco avec visualisation, un range-courriers, une petite perforatrice, un support à crayons, un lampadaire avec piétement tube noir et abat-jour boule papier, un fauteuil dactylo assise tissu noir mobile sur roulettes piétement chromé, le tout en l'état sans réclamation,
- 23 |* **Ensemble informatique** comprenant une unité centrale Lenovo, un écran plat Acer, un clavier, une souris, un onduleur, un Netgear, et une imprimante Samsung Energy Star ML 2851 ND, le tout en l'état sans réclamation,
- 24 |* **Lot** comprenant deux fauteuils d'attente assise skaï noir, piétement chromé, un tableau paper board, une carte routière encadrée, un meuble bas de rangement à trois portes mélaminé noir, dessus mélaminé hêtre, et un lampadaire halogène métallique noir, le tout en l'état sans réclamation,
- 25 |* **Destructeur** de papier Fellowes FS 5 en l'état sans réclamation,
- 26 |* **Ensemble informatique** comprenant une unité centrale Iénovo, un écran plat Hanns G, un clavier Acer, une souris Acer, 2 webcams, et une imprimante Brother HL 3040 CN, le tout en l'état sans réclamation,
- 27 |* **Lot** comprenant un bureau moderne avec retour, piétement tube gris, avec plateaux en verre rouge ; un caisson métallique gris à deux tiroirs dont un pour dossiers suspendus ; une lampe de bureau noire, un téléphone Cisco avec visualisation, un fauteuil de direction assise skaï noir, et deux corbeilles à papiers, le tout en l'état sans réclamation,
- 28 |* **Lot** comprenant une **plastifieuse** CS 9 Leitz, une machine à relier manuelle, une grosse agrafeuse Stanley, et une machine à plastifier Thermabind T 400, le tout en l'état sans réclamation,
- 29 |* **Lot** comprenant un bureau en mélaminé façon hêtre avec deux niches, une tirette, une porte à droite, trois tiroirs à gauche; un caisson de bureau à 4 tiroirs en mélaminé façon hêtre; un meuble informatique à deux tiroirs coulissants et deux niches, en mélaminé façon hêtre; un rangement à trois rangées de casiers en plastique, le tout en l'état sans réclamation,
- 30 |* **Ensemble informatique** comprenant une unité centrale Acer Power, un clavier Acer, une souris, un écran ancien modèle, une unité centrale Iénovo, un écran plat, un clavier et une souris, un écran plat Acer, un clavier, une souris, et deux cartouches Brother, le tout en l'état sans réclamation,
- 31 |* **Escabeau** deux marches en l'état,
- 32 |* **Table basse** en bois verni, avec plateau en verre, en l'état sans réclamation,
- 33 |* **Appareil pour faire les photos en 3 dimensions Packshop Creator ORTERY Photosmile**, sur un meuble en mélaminé noir à deux tiroirs, avec socle circulaire sur boîtier Ortery BD Turntable le tout en l'état sans réclamation,
- 34 |* **Appareil photo** Canon Power Shot A 640 avec chargeur, et un piétement pour appareil photo Manfrotto, le tout en l'état sans réclamation,
- 35 |* **Ordinateur portable** Toshiba gris, modèle Satellite, en l'état sans réclamation,
- 36 |* **Lot** comprenant un bureau moderne piétement tubulaire gris avec retour, plateau en verre rouge et gris, un lampadaire, un fauteuil de bureau assise tissu noir, mobile sur roulettes, un poste téléphonique avec visualisation, deux ranges courriers, le tout en l'état sans réclamation,
- 37 |* **Meuble bas** de rangement moderne à quatre portes et deux tiroirs en mélaminé noir et façon bois, en l'état sans réclamation,

ATTENTION : AUCUN ENLEVEMENT NE SERA AUTORISE PENDANT LA VENUE.

Me Jean-Pierre LELIEVRE - Me Pascal MAICHE - Me Alain PARIS
Commissaires-Priseurs Judiciaires associés
10 rue Claude Bernard – BP 70129 – ZA Le Coudray – 28003 CHARTRES CEDEX
Tél. 02.37.88.28.28 - Fax. 02.37.88.28.20 - e-mail : chartres@galeriedechartres.com